



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE VILLE DE MELUN

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE NORD.

Par arrêté municipal n° 2018.1022 du 31 août 2018, une enquête publique d'une durée de 33 jours, se déroulera du 27 septembre au 29 octobre 2018 concernant le projet d'agrandissement du cimetière nord de Melun, Rue des Mézereaux visant à pourvoir aux besoins de concessions à 30ans de la commune. L'agrandissement se réaliserait dans l'emprise actuelle du cimetière sur les zones non aménagées, sur quatre parcelles cadastrales : AL 0394, AL 0388, AL 0346, AL 0234 pour une superficie totale de 5 735 mètres carrés.

Au terme de la procédure, la Préfète de Seine et Marne est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'extension du cimetière nord de Melun, requise au titre de l'article L 2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Gérard JOUBERT.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant les informations relatives au projet est consultable :

- Internet à l'adresse suivante : [https:// www.ville-melun.fr/](https://www.ville-melun.fr/). Le public pourra formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enquetepubliquecimetierenord@ville-melun.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.
- Support papier à la mairie de Melun, 16 Rue Paul Doumer, Service Infrastructures. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public de la mairie, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Melun - 16 Rue Paul Doumer 77000 MELUN à l'attention de Monsieur Gérard JOUBERT, commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Melun, Rez de Chaussée des services techniques à l'hôtel de ville : jeudi 27 septembre 2018 de 14 h à 17 h – samedi 13 octobre 2018 de 9 h à 12 h – lundi 29 octobre 2018 de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Melun, à la préfecture de Seine et Marne et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ville-melun.fr>.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Ville de Melun, Service Infrastructures – 16 Rue Paul Doumer 77000 MELUN